

**DISCOURS DE S.E MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A L'OCCASION DU
LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION EN FAVEUR DE LA JUSTICE
TRANSITIONNELLE AU BURUNDI**

28-07-2011

Gervais Abayeho

Bujumbura, 27 juillet 2011 (PP) :

Burundaises, Burundais, Amis du Burundi,

1. Nous remercions d'abord Dieu Tout Puissant qui nous a gardés vivants jusqu'à ce jour où nous lançons la campagne de sensibilisation sur les mécanismes de justice transitionnelle.

2. Notre pays sort d'un passé très sombre. En effet, depuis l'indépendance en 1962, nous avons vécu des moments d'affrontement et de déchirement à caractère régional, ethnique et de mauvaise gouvernance, occasionnant des violations massives et le non respect des droits de la personne humaine.

3. A certains moments, le Burundi a connu des troubles de nature politique qui ont abouti à la spoliation du droit du peuple à présider à la destinée de son pays. C'est le cas des années comme 1965, 1966, 1976, 1987, 1993, 1994 et 1998.

4. Malgré tout cela, les années qui ont le plus marqué et affecté les Burundais sont celles durant lesquelles le pays a vécu la guerre, des massacres, l'exil et les fuites de nuit et de jour. Durant ces années-là, la barbarie s'est installée dans les cœurs de plusieurs Burundais, surtout chez les dirigeants et dans les institutions. Qui ne se souvient pas des peines et des pleurs de 1969 ? Qui ne se souvient pas des marres de sang de 1972 ? Qui aurait oublié la tragédie de 1988 dans Ntega et Marangara ? Qui n'a pas été secoué par ce qui s'est passé en 1991, 1993 et les années qui ont suivi ?

5. Toutes ces événements malheureux évoqués ci-haut ont entraîné la dégradation de l'esprit d'amour du prochain, la méchanceté et la haine viscérale ont pris la place de la compassion et du pardon ; le mensonge, la calomnie et la diffamation ont chassé la vérité ; les divisions et la ségrégation nous ont fait oublier notre héritage commun bâti sur la culture, la langue commune et le bon voisinage. La gamme de conséquences négatives ne se limite pas à ça : une multitude de Burundais ont été tués, d'autres ont été contraints à l'exil, leurs biens étant saccagés, pillés, spoliés ou usurpés, des infrastructures ont été détruites, l'environnement également n'étant pas épargné.

Burundaises, Burundais, Amis du Burundi,

6. Des spécialistes des questions Burundaises montrent que le fait de ne pas trouver de vraies solutions aux problèmes du pays ont fait que les tragédies d'une année préparent le

lit aux tragédies qui éclateront une autre année et en soient le ferment, ce qui se passe ici se trouvant répété plus loin.

7. Même si nous avons fourni des efforts jusqu'à l'adoption de la Charte d'Unité Nationale au mois de Février 1991, l'engagement sur la voie démocratique en 1992 par le référendum sur la Constitution, les tragédies qui ont suivi ces échéances ont montré que quelque chose nous manquait encore. En effet, certains noms propres aux Burundi attestent que l'espoir, l'unité et la démocratie sont considérés comme des réalités que nous observons de loin. C'est le cas des appellations comme BARUSASIYEKO, BASANAKARIYO, BEZAMENYO, HORICUBONYE, HORUMPENDE, MPOZENZI, NDENZAKO, NGENDANZI, NJEBARIKANUYE et autres.

8. Tout cela a montré qu'une autre étape devait être franchie. Voilà la raison pour laquelle les Burundais qui se sont retrouvés à Arusha pour dialoguer ont abouti à un Accord dont le contenu donne des lumières sur des points importants. Nous en reprenons ces dernières pour illustration :

- Ils se sont convenus sur l'ultime nécessité pour les Burundais de connaître la vérité sur tout ce qui s'est passé, et que tout le monde ait la même lecture de l'Histoire du Burundi pour l'enseigner de la même façon.
- Ils ont été unanimes pour constater qu'au Burundi, les auteurs et les victimes des atrocités ont été nombreux, que ces tragédies ont été commises de façon cyclique, qu'elles ont un effet d'entraînement et des implications alternativement de cause ou de conséquence. Les Burundais ont pris conscience collectivement de cette vérité que « cohabiter pacifiquement est un impératif catégorique » (None dushirana he ?). C'est ainsi qu'ils ont exprimé l'idée d'initier un programme de réconciliation.
- Ils se sont néanmoins sentis interpellés par le sentiment de justice, car se disaient-ils : l'impunité a encouragé l'arrogance des criminels et le non respect de la loi. Ils se sont alors convenus que le droit devait nécessairement agir (intahe isubuzwe ijambo).
- Ils ont senti également la nécessité de réformer et réhabiliter certaines institutions de telles sortes que les Burundais retrouvent pleinement leur confiance dans ces institutions, et que ces dernières corrigent les erreurs du passé, surtout qu'il est apparu que certaines d'entre elles ont trempé dans les tragédies qui ont endeuillé le Burundi. Il s'agit notamment de l'Administration, du Corps Judiciaire, de l'Armée et de la Police.
- Ils n'ont pas oublié de rappeler qu'une réparation ou un geste de dédommagement des victimes desdites tragédies était nécessaire.

Burundaises, Burundais, Amis du Burundais,

9. Vous pourriez nous poser la question de savoir ce qui a été fait depuis la signature de l'Accord d'Arusha en Août 2000 pour mettre en application ces nobles vœux des Burundais. Ce que Nous devons comprendre, c'est qu'un travail d'une telle nature exige un minimum de paix et de sécurité dans le pays. Il s'ensuit que la priorité a été donnée à la mise en application des accords de cessez le feu et à la mise en place d'institutions issues

des élections, et jouissant de la pleine légitimité.

10. Nous sommes très satisfait de la façon dont les Corps de Défense et sécurité ont été reformés et réhabilités de manière à inspirer confiance à tout Burundais et à travailler pour le bien des Burundais. Nous nous réjouissons également du fait que la plupart des lois a été révisée, et que le Burundi a ratifié des conventions internationales relatives à la bonne gouvernance, le renforcement de la démocratie et le respect des droits de l'homme.

11. Personne ne s'empêcherait de se réjouir en voyant à quel point les Burundais ont fait des progrès dans le changement positif des mentalités, car c'est la toute première fois de l'histoire du Burundi que des institutions issues des élections terminent leur mandat, et que leur remplacement s'effectue à travers les élections libres et transparentes.

12. Entretemps il y a eu pas mal de négociations entre les Burundais et les représentants de l'ONU sur les préparatifs de la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle.

13. L'une des conclusions auxquelles ils sont parvenus, c'est qu'il fallait organiser une consultation nationale, afin que la population ait l'occasion de s'exprimer et donner sa contribution pour la mise en place de tels mécanismes.

14. Nous avons alors procédé à la nomination du Comité Tripartite de Pilotage composé par les représentants du Gouvernement, les représentants de la Société Civile, et les représentants des Nations Unies. Ce comité a consulté les citoyens en provenance des divers secteurs de la vie nationale en se fixant un échantillon représentatif pour avoir la compréhension du processus par les Burundais eux-mêmes.

15. De manière générale, ils ont affirmé leur soutien à cette orientation. Ils ont donné leurs propositions en ce qui concerne la tranche de temps sur laquelle porteraient le enquête, ont apprécié la mise en place de la Commission pour la Vérité et la Réconciliation et qui aiderait dans la réconciliation entre les Burundais ; les participants ont accepté également la mise en place du tribunal spécial pour le Burundi qui jugerait les crimes imprescriptibles. 11

16. Les Burundais ont demandé qu'il puisse y avoir une réparation par l'indemnisation des victimes et des rescapés des différentes tragédies qui ont endeuillé le pays, et ils ont demandé la réforme de certaines institutions. Les participants se sont exprimés aussi sur les perspectives d'avenir pour le Burundi pour que la vie soit meilleure, et que l'on évite de retomber dans des conflits cycliques.

17. Etant donné que les populations consultées sont tout de même restées très limitées, Nous voudrions lancer cette campagne de sensibilisation pour expliquer à tous les Burundais les mécanismes de la justice transitionnelle, afin qu'ils sachent ce que leurs frères ont dit, et que Nous les informions sur les différentes étapes à suivre.

Burundaises, Burundais, Amis du Burundi,

18. Nous avons déjà mis en place le Comité technique Préparatoire qui va se pencher sur l'analyse des points importants qui Nous aideront à asseoir ces mécanismes de justice transitionnelle. Nous saisissons cette occasion pour démentir les propos répandus par

certain, disant que nous avons déjà mis en place la Commission pour la Vérité et la réconciliation.

Nous voudrions également rappeler aux Burundais et à la Communauté Internationale le message que Nous leur avons adressé à la veille de la célébration du 49ème anniversaire de l'Indépendance du Burundi. Nous citons :

19. « Le Comité technique préparatoire chargé de rassembler les idées forces sur lesquelles Nous allons prendre appui, Nous l'avons mis en place. Le contenu du rapport que ce Comité Nous aura remis fera l'objet d'échange avec les autres, aussi bien les politiciens que les ressortissants des Associations et organisations de la Société Civile, les représentants des Confessions Religieuses, les Organisations internationales, et le résultat de ces échanges passera par le Conseil des Ministres, puis transmis à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Personne ne sera exclu. » Nous réitérons à présent le même engagement.

Nous prévoyons que tout le nécessaire sera disponible avant la fin de cette année, afin que la Commission pour la Vérité et la Réconciliation soit mise en place au début de 2012. Cette dernière fera son travail au cours des années 2012 et 2013, avec possibilité de prolongation si cela s'avère nécessaire. Le tribunal Spécial pourra être mis sur pied après les conclusions de cette Commission.

≠ Sera

20. Nous invitons donc les citoyens Burundais à se préparer et à s'impliquer personnellement dans la réalisation de cette noble tâche, car cela nous concerne tous. Répondez présents à toutes les réunions auxquelles vous serez invités, participez activement et donnez vos avis et considérations. C'est là la forme du dialogue dont Nous ne cessons de parler. Un dialogue inclusif, un dialogue qui ne se fait pas uniquement avec les intellectuels ou les membres des partis politiques, mais un dialogue qui laisse parler tous les citoyens dans toutes leurs différences, comme le stipule la Constitution.

21. Cette démarche, Nous l'avons faite nôtre, et Nous nous y sommes conformés lorsque Nous avons consulté les Burundais et les partenaires du Burundi dans l'élaboration du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, le développement de la politique de décentralisation et des cadres de dialogue, la Vision Burundi 2025, et l'élaboration des Lois telle que le Nouveau Code Foncier, etc.

22. Nous vous promettons que Nous allons poursuivre cette approche, tout particulièrement dans les actions à mener très prochainement concernant la révision de la Constitution et celle qui Nous occupe aujourd'hui tel que la politique démographique.

23. Nous vous invitons alors à vous défier de ceux qui veulent vous distraire, car animés de plusieurs intentions :

.Il y a des gens qui ont peur de cette approche, car ils se disent en eux-mêmes : « Nous risquons d'être démasqués avec nos airs de saints sur terre. »

- Il y a des gens qui voudraient avoir des postes pour travailler dans cette Commission.
- Il y a des gens hautains qui souffrent du complexe de supériorité. Ils déconsidèrent les

autres, et prétendent être les seuls capables, voulant faire croire que toute entreprise qui ne les emploie pas est vouée à l'échec. C'est parmi ce type de gens que l'on trouve ceux qui ignorent que le « simple » citoyen peut avoir une contribution à faire dans la bonne marche du pays. Alors ils s'enferment dans leur tour pour traiter de leurs problèmes à huis clos, prêts à se faire passer pour des porte-parole du peuple.

- Nous n'avons pas oublié qu'il y a encore survivance de certains comportements des temps de guerre dont nous sortons, où le mensonge et la diabolisation faisaient la loi. Ils veulent alors se substituer à la justice, et sans pudeur ils se livrent au jugement des autres. Ce sont là des divisionnistes (ba gateranya).

24. Nous lançons un appel exceptionnel aux journalistes pour qu'ils s'impliquent de manière tout à fait spéciale dans cette croisade de la réconciliation. Mettez-vous ensemble, travaillez en synergie comme vous l'avez fait lors des précédentes élections, et montrez qu'il s'agit d'une question fondamentale dans la vie du pays. Gardez-vous des pièges que pourraient vous tendre les ennemis de la réconciliation et de la stabilité du pays.

25. Avant de clôturer, Nous voudrions très vivement remercier la Communauté Internationale, en particulier l'ONU, pour son soutien et l'appui qu'elle ne cesse de Nous accorder, surtout en ce moment. Nous lançons un appel pressant à la Communauté Internationale, à la Région et aux amis du Burundi, de nous soutenir dans cette action, car c'est le pas qui nous restait à franchir dans le programme de consolidation de la paix et la sécurité au Burundi tel que prévu par l'Accord d'Arusha.

26. Nous terminons en souhaitant à tous les Burundais le courage de poser des actes réconciliation sincère, en même temps que nous vous réconfortons en vous apprenant que votre volonté sera tenue en compte ; ainsi allons-nous préparer un avenir radieux, préservant notre pays d'autres tragédies.

QUE DIEU VOUS BENISSE,

JE VOUS REMERCIE.

Une Commission vérité et réconciliation bientôt mise en place au Burundi

Politique

PANA, 28 juillet 2011

Bujumbura, Burundi - Le nécessaire est en train d'être fait pour que la Commission pour la vérité et la réconciliation (CVR) nationale et le tribunal spécial soient mis en place à partir de 2012, a annoncé jeudi le président du Burundi, Pierre Nkurunziza.

La création de la CVR a été décidée par les différents protagonistes de la politique nationale dans l'accord d'août 2000, à Arusha, en Tanzanie, pour la paix et la réconciliation au Burundi.

La mise en place rapide de la CVR a été entravée par d'autres négociations pour un accord global de cessez-le-feu lors de la guerre civile.

"La commission sera mise en place dès le début de l'année 2012 pour un mandat de deux ans avec une possibilité de prolongation si cela s'avérait nécessaire", a affirmé le président Nkurunziza.

Les conclusions de la CVR devront ouvrir la voie à la création d'un tribunal spécial qui aura pour mission d'établir les responsabilités et de juger tous les auteurs de crimes de guerre, de génocide et de crimes contre l'humanité qui ont endeuillé le pays.

Les années les plus marquantes de l'histoire tragique du Burundi que le président Nkurunziza a citées de mémoire sont celles de 1965, 1966, 1976, 1987, 1993, 1994 et 1998.

Ces années ont surtout été émaillées par des tueries à caractère ethnique entre les hutu, majoritaires et les tutsi, minoritaires, pour le contrôle du pouvoir.

"Nous invitons les citoyens burundais à se préparer et à s'impliquer personnellement dans la réalisation de cette noble tâche, car cela nous concerne tous. Répondez présents à toutes les réunions auxquelles vous serez invités, participez activement et donnez vos avis et considérations", a déclaré le président Nkurunziza.

Lancement officiel de la campagne nationale de sensibilisation pour la mise en place du mécanisme de justice transitionnelle.

vendredi 29 juillet 2011, par Jean Bosco Nzosaba

Le président de la République du Burundi, M. Pierre Nkurunziza, a officiellement lancé la campagne nationale de sensibilisation pour la mise en place du mécanisme de justice transitionnelle. Les cérémonies se sont déroulées le 28 juillet au stade provincial de Gatwaro dans la commune et province Kayanza (nord du Burundi). Dans son allocution, M. Nkurunziza a d'abord rappelé les événements malheureux qu'a connus notre pays depuis 1962, année de l'accession à l'indépendance, jusqu'à l'an 2000, année où les Burundais sont parvenus à signer l'Accord de Paix d'Arusha. La mise en application de cet Accord dans ses différentes phases par les signataires eux-mêmes a conduit à franchir autant d'étapes notamment la mise en place d'une armée et d'une police incluant toutes les ethnies et genres ainsi que l'organisation des élections transparentes, apaisées et démocratiques en 2005 et en 2010. La mise en place du mécanisme de justice transitionnelle est ainsi la dernière phase dans l'application de l'Accord de Paix d'Arusha, a-t-il dit. Ce mécanisme s'avère important dans la vie nationale car il aidera à tous les Burundais à connaître la vérité sur tout ce qui s'est passé, durant les périodes sombres qu'a traversées le pays. Ici, le peuple burundais est appelé d'en assumer la responsabilité. Cette même vérité, a-t-il poursuivi, conduira les Burundais à asseoir la paix, la sécurité et la réconciliation. Ainsi, il a invité tout un chacun de faire sien ce mécanisme et de participer massivement dans les consultations nationales qui seront organisées à cette fin étant donné que la contribution de tout Burundais sera plus que nécessaire. Il a de même fait savoir que cette justice transitionnelle sera une base solide pour la réalisation des projets de développement tels que reflétés dans la vision 2025. Dans la logique d'appeler les Burundais à changer de comportement, il a fustigé le comportement de ceux qui veulent mettre en doute la

volonté du peuple. Il a souligné que tout un chacun doit s'inscrire dans le strict respect du verdict des urnes. Les représentants du peuple élus ont été suppliés d'être toujours au côté de ceux qui les ont mandatés pour recueillir leurs doléances. Bien plus, ces élus notamment les parlementaires doivent user de la sagesse, la prudence et l'intelligence dans le vote des lois. Il a rappelé que la mise en place de la loi à la succession doit nécessairement être appliquée suivant le modèle burundais, c'est-à-dire suivant les aspirations des hommes et femmes burundais. Le président Nkurunziza a en outre démenti les propos de certains qui disent que la Commission vérité et réconciliation a été déjà mise en place. Sur ce, il a clarifié que la Commission récemment mise en place est une commission préparatoire de la commission proprement-dite qui sera à son tour mise en place au début de l'année 2012. Il a terminé son discours en remerciant vivement les communautés sous-régionales et internationales qui ont toujours accompagné le peuple burundais dans le processus de paix. Un hommage particulier a été rendu aux médiateurs Nelson Mandela, Julius Nyerere et au feu Mamadou Ba qui fut représentant de l'Union africaine (UA) et qui s'est donné corps et âme dans la mise en application de l'Accord de Paix d'Arusha. Une minute de silence en leur mémoire a été observée pour ces deux derniers. Signalons que les cérémonies ont vu la participation des membres du gouvernement, des représentants des corps diplomatiques, des représentants des confessions religieuses, de la société civile, des parlementaires, des administrateurs, des membres des conseils communaux ainsi qu'une foule nombreuse de la population de Kayanza.

Bujumbura : l'administration municipale en campagne de sensibilisation sur les mécanismes de justice transitionnelle au Burundi

lundi 22 août 2011, par Jean Bosco Nzosaba

La ministre de la Santé publique et de la lutte contre le Sida, Mme Sabine Ntakarutimana a organisé vendredi, en tant que ministre désignée pour parrainer la mairie de Bujumbura (ouest), une réunion d'échanges sur le rôle des mécanismes de justice transitionnelle au Burundi. La rencontre de ce vendredi 19 août 2011 organisée conjointement avec la mairie de Bujumbura, a rassemblé les administrateurs communaux, les chefs de quartiers et les élus locaux en mairie de Bujumbura. Selon la ministre Ntakarutimana, le gouvernement du Burundi a entamé une démarche d'information à travers tout le pays sur l'état des lieux, les tenants et les aboutissants de ces mécanismes, afin que la population puisse aider à l'enrichissement du processus. Dans un bref exposé sur les conclusions du rapport des consultations populaires sur les mécanismes de justice transitionnelle, elle a indiqué que 61% des personnes interrogées trouvent que la justice transitionnelle est un passage obligé pour panser les plaies sociopolitiques qu'à connues le Burundi pendant près d'un demi siècle. A en croire Mme Ntakarutimana, ce genre de mécanismes ont déjà porté ses fruits dans une trentaine de pays du monde depuis 1974. C'est notamment en République Sud Africaine, au Sierra Léone, au Maroc, au Libéria et en Argentine. La vérité doit être établie sur les responsabilités individuelles dans les tristes événements qui ont eu lieu depuis l'indépendance jusqu'en 2008. La plupart des intervenants sont favorables à la mise en place d'une justice transitionnelle, mais différent sur les modes de réparation. Pour certains, il faut que des fonds destinés à la réparation servent à construire des lieux de mémoire. Mais pour d'autres, il faut s'en servir pour financer des projets de développement pour éradiquer la pauvreté et le chômage qui sévissent dans le pays. D'après eux, la vraie réparation est le rétablissement de la paix. Le cadre temporel aussi ne fait pas l'unanimité. Des voix se sont élevées

pour demander que la justice transitionnelle soit une structure permanente, dans la mesure où des tueries et autres formes de violences continuent. Pour ceux qui sont contre la mise en place de la justice transitionnelle, ils trouvent par exemple impensable de chercher à établir la vérité sur des événements de 1965, alors que la plupart des auteurs ne sont plus vivants ou ont acquis d'autres nationalités. S'agissant des événements récents, ce serait pour eux une façon de raviver les douleurs des victimes. Ils interpellent le gouvernement à les aider à oublier le passé douloureux pour bâtir un développement durable. Pour préparer le terrain aux mécanismes de justice transitionnelle, le maire de la ville de Bujumbura, M. Evrard Giswaswa prône la mise en place d'un cadre de débat familial sur la notion de vérité. Il a aussi invité les gens à apprendre à dénoncer les crimes et d'autres mauvaises pratiques pour aboutir à une société réconciliée.

[Retour](#)